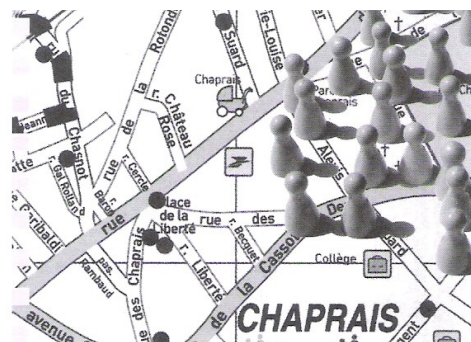


VIVRE AUX CHAPRAIS



Bulletin n°5 (octobre 2010), édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot, ISSN 2104-8258

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous recevons régulièrement des messages, par courrier ou sur notre site sur ce que serait notre positionnement politique. Pour certains, nous roulerions pour les Verts ; pour d'autres nous serions une association de Droite, quand certains nous accusent d'être inféodés à la municipalité ! Tout cela pourrait prêter à rire... Mais cela pose tout de même la question de la possibilité d'une **intervention citoyenne** dans la vie d'un quartier et au-delà dans la cité ! Oui, nous défendons **le cadre de vie de notre quartier**, et pour cela, en dehors de toute appartenance ou sensibilité politique. Et sans aucune vision passéiste, bien au contraire ! Nous sommes conscients que notre quartier doit évoluer... mais pas n'importe comment ! Pas en le laissant à la merci des promoteurs immobiliers qui se précipitent sur tout terrain qui se libère dans ce quartier tant convoité, car proche du centre ville... Est-ce trop demander à la municipalité que souhaiter obtenir des informations plus précises sur ce que signifie le fait que les Chaprais sont appelés à devenir le futur grand centre ville de demain ? Ne sommes-nous pas dans notre rôle lorsque nous souhaitons qu'une étude d'impact sur notre quartier de l'aménagement de la gare Viotte et de ses terrains attenants soit réalisée ? Et nous avons démontré notre utilité dans la vie quotidienne des Chaprais, comme vous pourrez le constater en lisant ce journal : nos interventions sont plus qu'utiles ! Elles sont nécessaires !

Relayées par notre journal tiré à 4 000 exemplaires et notre site web constamment actualisé, ces interventions vont toutes dans le même sens : améliorer le cadre de vie des chapraisiens. C'est pourquoi nous ne pouvons que vous encourager à rejoindre les 120 adhérents de Vivre aux Chaprais. Votre adhésion en cette fin d'année, vaudra bien sûr pour 2011 ! Et nous vous engageons, bien sûr, à participer à notre assemblée générale annuelle qui se déroulera le **jeudi 18 novembre 2010, à partir de 18 h 30 au FJT La Cassotte**.

LES TROTTOIRS ET LES TROUS

L'association est intervenue à plusieurs reprises sur la dangerosité des trottoirs dans le quartier, mis à mal par de nombreux travaux et par un hiver rigoureux. Quelques rafistolages d'urgence ont été faits ce printemps, mais de nombreux trous subsistent, Vivre aux Chaprais est passé à l'action début mai 2010. Les trous les plus dangereux ont été entourés de traits à la peinture sur les axes rue de Belfort, de la Rotonde, des Chaprais,



Les trous dans les trottoirs, rue de Belfort

avenues Denfert-Rochereau et Fontaine Argent. Quatre bombes de peinture biodégradables ont été utilisées ! Mais il en aurait fallu beaucoup plus ! Suite à cette action, il a été promis que les travaux de réfection seraient engagés avant la fin de l'année.

RUE DU CHÂTEAU ROSE

L' éclairage de la rue du Chateau Rose

Nous avons rappelé à la mairie la promesse faite l'an passé de mieux éclairer cette rue. Cela serait fait avant la fin de l'année également. Lorsque ce sera effectif, nous surveillerons l'état de cette rue afin qu'elle ne soit plus la voie des crottes de chien !

PARC MICAUD

Lumière svp !

Nous avons, dans un précédent numéro du journal réclamé un meilleur éclairage de ce parc afin de le sécuriser la nuit. Un collectif de riverains ayant été créé sur cette question, nous avons décidé de soutenir leur revendication. Une manifestation était même prévue, le 10 juin 2010, à 22h dans le parc même sur le thème «Que la lumière soit !». Un violent orage nous a conduits à reporter à cet automne cette manifestation. Or, depuis, les services de la mairie ont reçu la responsable de ce collectif. Promesse est faite de mieux éclairer les cheminements piétons dès l'année prochaine. Affaire à suivre donc !

RUE PIERRE SEMARD

Des habitants de cette rue se sont adressés à la mairie afin de sécuriser les débouchés sur la rue de Belfort. Des miroirs reflétant la circulation rue de Belfort pourraient remédier au manque de visibilité. La commission urbanisme du conseil consultatif des habitants Chaprais/Cras a relayé cette demande. Nous soutenons également cette doléance dans la mesure où cela permettrait d'éviter des accidents.

RUE KLEIN

Nous avons demandé à la mairie de revoir l'autorisation accordée à un promoteur d'aménager une ouverture nouvelle sur la rue afin de permettre le stationnement de véhicules le long de cette construction. Cette demande se fondait sur le fait que ce petit immeuble en cours de rénovation dispose déjà de deux accès «bateau» sur le trottoir existant afin de desservir l'entrée de l'immeuble et le garage. De plus ce nouvel aménagement pose problème pour l'accès à la villa voisine. La mairie n'a pas voulu revenir sur cette autorisation mais procédera à des aménagements afin de sécuriser l'entrée des voisins. Ce qui est reconnaître implicitement qu'il y avait bien problème. De plus, c'est créer un précédent dangereux dans ce type d'affaires. Sécuriser les cheminements piétons sur les trottoirs, en limitant les coupures par des automobiles devrait être la seule préoccupation !

AVENUE FONTAINE ARGENT

Les terrains et constructions acquis par le promoteur De Giorgi situés au coin de la rue Chopard, sont régulièrement squattés par des bandes qui s'alcoolisent Abondamment et provoquent des incidents avec les lycéens de Saint Paul et Saint Joseph. Le promoteur alerté est conscient du problème et cherche à sécuriser les lieux. Un projet immobilier devrait mettre fin à cette situation préoccupante. Souhaitons que les intérêts des propriétaires riverains, habitant des villas, soient bien pris en compte dans ce projet ! Pour notre part, nous y veillerons.

AVENUE DENFERT-ROCHEREAU

Prolongement naturel du centre ville, très empruntée, cette avenue semble délaissée par les services de nettoyage. La piste cyclable et les trottoirs sont souvent très sales. Si les principales artères de la Boucle sont nettoyées quotidiennement, qu'en est-il de cette avenue ? Un nettoyage deux fois par semaine serait le bienvenu ! Est-ce trop demander ?

LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE RFF DITE DE DEVECEY

Les riverains sont toujours inquiets !

Et pour cause ! Après notre petite manifestation de ce printemps sur le pont enjambant cette voie, une délégation de Vivre aux Chaprais et de riverains a été reçue par les dirigeants de RFF le 22 juin 2010, suivie d'une visite de chantier le 13 juillet. RFF persiste, en s'appuyant sur ses calculs qui relèvent de simulations effectuées à l'aide d'un logiciel, en déclarant que les seuils légaux de nuisances sonores ne seront pas dépassés. Mais depuis, nous avons appris que ces seuils sont calculés selon une moyenne et que donc certains convois ferroviaires pourraient être plus bruyants ! De plus une base d'entretien sera maintenue à Miserey Salines et des convois de matériaux pourront circuler la nuit ! Enfin, l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire, dès 2015, pourrait entraîner de nouvelles nuisances, y compris la nuit ! Nous avons essayé de démontrer que des équipements antibruit seraient nécessaires sur 250m de part et d'autre de cette voie : leur coût ne dépasserait pas 5% du coût total des travaux !

Ce qui reste très raisonnable pour assurer la tranquillité des riverains. Nous avons interpellé la SNCF et le Conseil Régional, la CAGB sur les conditions d'exploitation de cette ligne : quels matériels, quelle vitesse, signal sonore à l'entrée et à la sortie du tunnel de Saint-Claude. Vous pouvez consulter toutes ces interventions sur notre site et les premières réponses apportées. RFF a une obligation de résultats. Et si lors de la mise en service de cette voie, en décembre 2011, les relevés, en situation, qui seront obligatoires, démontrent que le seuil légal est dépassé, des travaux devront être réalisés. Mais alors à quel coût ?...Nous continuerons, pour notre part, à défendre les intérêts des riverains qui doivent rester mobilisés !

L' AMÉNAGEMENT DES TERRAINS POMONA

RFF a décidé de valoriser les 1,5 ha de terrains, pour l'instant à l'abandon, en les urbanisant. Des constructions d'immeubles d'habitation et des locaux d'activités tertiaires seraient prévues. Pour l'instant, ces terrains sont classés, dans le PLU, en zone d'activités ferroviaires et ne sont donc pas constructibles. Il faudra donc, comme nous le précise la mairie, procéder à une révision du PLU. Mais auparavant, RFF doit désigner un aménageur qui fera des propositions qui pourront servir de base à cette révision. Notre association a indiqué à RFF quels étaient ses souhaits. Tout d'abord, ces terrains étant pollués, la dépollution devra se faire selon des règles drastiques afin de protéger les riverains ! Par ailleurs, nous souhaitons que ce soit l'occasion de construire selon les règles du développement durable, avec des bâtiments particulièrement bien insonorisés étant donné la proximité des voies de chemin de fer. Bref nous souhaitons une sorte d'éco quartier ! La disposition des bâtiments à construire devra respecter les deux bâtiments d'habitation existant rue de la Rotonde : en effet, les terrains Pomona étant plus élevés, un effet balcon pourrait se produire sur les immeubles qui sont en face ! Enfin se pose les conditions d'accès à ce terrain. Il est, pour l'instant, situé en plein virage. Le maire lui-même, interrogé par notre association sur cet accès, avait indiqué qu'il ne saurait rester à cet endroit. Ce que contredisait quelques mois plus tard, une étude de l'AREF portant sur l'aménagement global de la gare ! Qui plus est, cette étude conclut à l'absence d'impact sur la circulation dans le quartier ! A croire que les futurs habitants de ces immeubles à venir, marcheront tous à pied ! La mairie s'est voulue rassurante sur tous ces points ! Mais côté RFF, nous n'avons toujours pas reçu d'assurance alors que nous lui proposons une visite conjointe sur le terrain même. A suivre donc de très près !

LES NUISANCES SONORES DU CHANTIER LGV

Outre les travaux de destruction de l'ancien pont rue du Chasnot et sa reconstruction, faisant retentir dans le quartier, le bruit incessant et assourdissant du brise roche, des travaux de nuit particulièrement bruyants étaient entrepris sur la voie ferrée. Sans que les riverains en soient prévenus. Or, la réglementation impose une demande d'autorisation pour ces activités nocturnes. Renseignement pris auprès de la préfecture, aucune demande n'avait été effectuée ! Nous avons donc demandé à RFF de bien vouloir se conformer à la réglementation et d'informer par écrit les riverains des travaux ultérieurs. Ce qui, semble-t-il a été fait.

QUEL DÉBOUCHÉ POUR LES IMMEUBLES RUE DU BALCON ?

La spéculation immobilière se manifeste, rue du Balcon, par la démolition de maisons et la construction d'un ensemble d'immeubles, bouleversant le paysage paisible et, auparavant, bucolique de cette petite rue proche de la gare. Par où vont déboucher les nouveaux occupants ? Par la rue du Balcon ou la rue Garibaldi. Ces deux débouchés sur l'axe de la rue de Belfort risquent d'être dangereux dans la mesure où la circulation automobile serait déjà de 17 000 véhicules iour ! Quelles mesures seront prises afin de sécuriser ces débouchés ?

LES ARMOIRES TECHNIQUES

Place Flore, rue des Chaprais, rue de Belfort les armoires techniques délabrées : enfin réparées !



Armoire électrique enfin réparée

Mais quelle histoire ! Il a fallu la mobilisation des medias alertés par nos soins (un long article dans l'Est Républicain, des articles publiés par les sites Macommune.info, Besagora.fr) pour que ça bouge enfin ! Numéricable, responsable de ces armoires était quasi injoignable ! Devant la dangerosité de cette situation, le cabinet du maire a désigné un chef de service afin de suivre de près leur réparation. La dernière armoire endommagée a été réparée en juin 2010 ! Il a donc fallu plus de 6 mois, la mobilisation des medias, l'intervention citoyenne de nombreux habitants, l'engagement de la mairie pour résoudre ce problème qui relève de la simple maintenance de ces installations ! Merci à tous

RUE CHOPARD

Le problème n'est toujours pas réglé, au grand désespoir des riverains, rue Chopard face aux ateliers du lycée Saint Joseph ! Rappelons le problème... Lors de l'année scolaire précédente, un nouveau système de ventilation a été installé sur le toit des ateliers de ce lycée. Dispositif trop bruyant reconnaît la direction du lycée qui, depuis se débat avec l'entreprise des Fins qui a installé cet équipement. Un relevé effectué par les services compétents de la mairie démontre que le seuil légal est largement dépassé. Martine Bultot adjointe au maire, ayant en charge ces questions a adressé un courrier à cet établissement scolaire afin de lui demander de se mettre aux normes. Eric Hans, le directeur des lycées Saint Paul et Saint Joseph a reçu au mois d'avril 2010 une délégation de riverains conduite par le président de Vivre aux Chaprais. Il avait été espéré que ce problème se réglerait durant les vacances d'été. Il n'en a rien été. Et la responsabilité en incombe à cette société qui installe des systèmes bruyants qui ne peuvent convenir qu'à des entreprises situées à l'écart des zones densément peuplées. Nous avons demandé au Maire d'intervenir auprès de cette entreprise afin que les travaux de coffrage des moteurs soient effectués au plus vite !

BAS DE LA RUE DU CHASNOT

Les occupants des logements situés entre cette rue et la rue Garibaldi rencontrent de nombreux problèmes : stationnement intempestif de véhicules devant les portillons d'accès à cet ensemble immobilier géré par Néolia, bruit des clients fréquentant les commerces situés à proximité, dégradations diverses...etc. Les habitants en sont à leur troisième pétition ! De guerre lasse, des locataires déménagent ! Il faut régler cette situation au plus vite afin de garantir la sécurité des habitants. Nous avons déjà adressé plusieurs messages à la mairie afin que soient étudiés les équipements dissuasifs au stationnement gênant. Ce serait l'occasion également de créer une place de stationnement réservée aux handicapés. Pour l'instant, aucune réponse concrète ! Faudra-t-il que des incidents surviennent pour que des solutions soient étudiées ?



Bas rue du Chasnot, les problèmes de stationnement

LES NUISANCES SONORES, ENCORE ET TOUJOURS ! RUE DE BELFORT !

Dans le numéro précédent de ce journal, nous avons abordé la question de ces nuisances. Depuis, ce sont de nombreux chapraisien(ne)s qui nous ont alertés sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. C'est tout d'abord cette station de lavage des véhicules automobiles qui reste ouverte toute la nuit ! Des automobilistes viendraient nettoyer leur véhicule en pleine nuit, autoradio allumée ouvert à fond ! Devant de tels comportements, est-il bien utile de laisser cette station ouverte la nuit ? Toujours rue de Belfort, ce sont les habitants dont l'appartement surplombe la terrasse d'un café qui devient plus que bruyante à la nuit tombée. Nous avons sollicité les services de la ville afin que ce cafetier signe la charte des bars et s'engage donc à respecter la tranquillité du voisinage. Depuis cette intervention, il semble que la situation se soit améliorée ! Pourvu que ça dure !..Qu'on nous comprenne bien ! Nous souhaitons que ce quartier reste vivant et animé, même le soir ! Mais ce n'est pas incompatible avec le respect de l'environnement !

Ilot Rambaud, rue de Belfort

Promogim vient d'obtenir un permis de construire pour un projet immobilier sur ces terrains qui donnent rue de Belfort et longent le passage Rambaud. Nous avons alerté les services de l'urbanisme sur la nécessité de conserver, en rez de chaussée, un commerce afin que la continuité de l'activité commerciale soit assurée. Il semble que nous ayons été entendus puisqu'un commerce doit être construit au rez de chaussée. Le projet prévoit 41 logements plus un commerce. Côté Rue de Belfort le bâtiment comportera une toiture, hauteur du bâtiment 13m50 à la sablière. (Vous pouvez voir une photo sur notre site à la rubrique «Chantiers récents»). Le long du passage Rambaud sera construit un petit immeuble avec toit terrasse.

www.chaprais.fr

Tout sur le quartier des Chaprais sur le site www.chaprais.fr : il s'agit du site de notre association. Des dizaines de rubriques dont : l'actualité en bref, les portraits de ceux qui font les Chaprais (bientôt le 33*), les rues du quartier, les petites annonces, les commerces, services et restaurants du quartier, les interventions et les actions de l'association Vivre aux Chaprais, etc...

Un site à votre disposition dont les pages comptent déjà 57 500 consultations !

Rejoignez notre association, soutenez ses moyens d'expression comme ce petit journal et son site web «vivreauxchaprais.fr»... en versant la somme que vous voulez, à l'adresse de l'association :
Vivre aux Chaprais
28 D rue de la Rotonde
25000 BESANCON

L' AIGLON SPORTS A REPRIS SES ACTIVITÉS

Ce club de gymnastique, centenaire a donc repris ses activités 4 rue du Pater. Le mercredi avec Nadia et Maryse pour les 3/6 ans, de 9h30 à 10h30. Toujours le mercredi, mais de 17h15 à 19h15 pour les 10 à 13 ans avec Anna et Casi et de 19h à 21h pour les plus de 14 ans. Les aînées pourront s'entretenir le lundi de 11h à 12h avec Monique et le jeudi de 10h à 11h avec Brigitte. Le gymnase reste ouvert pendant les travaux.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter

Maryse REMOND

au 03 81 60 73 65

ou 06 72 99 77 91

ou par mail

maryse.remond.aiglon@orange.fr



La gymnastique à l'Aiglon

DES SALLES DE RÉUNION SVP

Pour les associations du quartier

Il n'y a pas réellement de maison de quartier aux Chaprais. Il apparaît que la construction de salles de réunion accessibles pour les activités dispensées par les nombreuses associations du quartier soit nécessaire. Nous avons suggéré à la mairie de les prévoir dans le cadre de l'aménagement des terrains Pomona. L'adjoint à l'urbanisme, Michel Loyat, nous a répondu que l'endroit n'est pas le plus approprié. Mais il ne nous donne aucune autre indication et a transmis notre demande à l'adjoint en charge de la vie associative. Nous attendons toujours la réponse de ce dernier !

LES TAGS TOUJOURS !

Chacun aura remarqué la dégradation de murs en pierre taillée d'un immeuble rue de Belfort, avec un tag gigantesque ! Nous pensons que ces tags, outre les dégradations occasionnées qui sont à la charge du propriétaire voire des locataires, concourent à l'établissement du sentiment que leurs auteurs peuvent agir en toute impunité. De plus, c'est la victime qui doit réparer le préjudice ! Il est réclamé que les frais consacrés au nettoyage des murs soient déductibles, chaque année, des impôts immobiliers ! Ce ne serait que justice.....

DÉTECTEURS DE FUMÉE

ATTENTION AUX ESCROCS

Une loi adoptée par le Parlement le 25 février 2010 fait obligation d'installer dans chaque logement un ou plusieurs détecteurs de fumée d'ici 2015 ! Ces petits appareils, aisés à installer sont en vente sur internet ou dans des magasins de bricolage. Leur coût se situe entre 20 et 40 euros. Malheureusement des escrocs sont déjà à l'œuvre comme ceux qui ont été arrêtés récemment boulevard Diderot. Méfiez-vous des démarcheurs à domicile à ce sujet ! Méfiez-vous des devis élevés pour installation, alors que ces appareils fonctionnent avec des piles et ne nécessitent aucune installation coûteuse. Si vous avez des difficultés, faites confiance aux artisans du quartier !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Adresse courriel :

Signature :

Membre actif : 20 € Soutien : 40 €

Tél. 03 81 50 60 07